

211C0214
FR0000065674-OP029-A04

21 février 2011

Réouverture de l'offre publique d'achat visant les titres de la société.

STALLERGENES

(Euronext Paris)

- 1 - Le 21 février 2011, Deutsche Bank AG, succursale de Paris, agissant pour le compte de la société Ares Life Sciences I, a fait connaître à l'Autorité des marchés financiers que l'offre publique d'achat visant les titres STALLERGENES sera réouverte **du 22 février au 11 mars 2011 inclus**, en application des dispositions de l'article 232-4 du règlement général.

A l'issue de l'offre publique d'achat visant les titres STALLERGENES, Ares Life Sciences I détient 9 121 369 actions représentant autant de droits de vote STALLERGENES, soit 67,96% du capital et des droits de vote de la société¹ (cf. D&I 211C0210 de ce jour).

L'initiateur s'engage irrévocablement à acquérir au prix de 59 € par action, la totalité des actions STALLERGENES non détenues par lui, soit 4 300 453 actions, ainsi que les actions susceptibles d'être émises à raison de l'exercice d'options de souscription d'actions.

Outre la centralisation des ordres d'apport à l'offre par Nyse Euronext Paris, l'initiateur se portera acquéreur d'actions STALLERGENES sur le marché au prix unitaire de 59 € en application de l'article 232-16 du règlement général.

- 2 - Nyse Euronext Paris publiera le calendrier détaillé de la réouverture de l'offre et de sa mise en œuvre.

Il est rappelé que les dispositions réglementaires relatives aux interventions sur les titres concernés par l'offre pendant la période d'offre sont applicables (articles 231-38 à 231-41 et 232-16 du règlement général).

¹ Sur la base d'un capital composé de 13 421 822 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.